

## OBSERVATIONS

(Informations que vous voulez transmettre aux encadrants concernant l'enfant).

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Personne venant chercher l'enfant à la fin du séjour.....

Documents **indispensables** pour valider l'inscription, copies à glisser dans le dossier d'inscription :

- attestation Mutuelle ou CMU
- information Assurance **signée et cochée ou 15 euros**
- copie des vaccins
- Téléphone urgence (joignable à tout moment)
- Chèque d'arrhes de 100 €

*(ou fiche de suivi, plan financement si inscription par un organisme)*

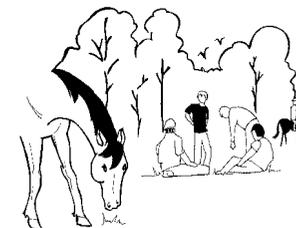
**Le dossier et documents annexes sont à envoyer par courrier postal et non par mail.**

**Centre équestre, colonie de vacances « LA RUÉE VERS L'AIR »  
Le Tertre Gérault 35 580 GUIGNEN**

**06 08 99 89 01**

# LA RUEE VERS L'AIR

## ferme pédagogique



### FICHE D'INSCRIPTION ET SANITAIRE Colonie de vacances

Séjour du..... au.....

Nom : ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance : ..... à : .....  
 . fille  garçon  genre.....

Adresse : .....

Numéro de téléphone joignable pendant le séjour : .....

Mail (échange administratif) : .....

#### **Renseignements médicaux concernant l'enfant :**

(allergie / maladie / handicap / traitement médical / autres...)

.....  
.....  
.....

#### **Renseignements complémentaires**

L'enfant mouille-t-il son lit  oui  non  parfois

Aucun traitement ne sera administré à l'enfant sans l'ordonnance du médecin

## AUTORISATIONS des parents ou du responsable légal :

Je soussigné (e) Père – Mère – Tuteur\* (rayer les mentions inutiles) :

NOM.....Prénom:.....

Tél (joignable à tout moment) : .....

### AUTORISE :

1. Mon enfant à participer à toutes les activités du centre de vacances.

2. Le directeur du camp à pratiquer le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales), rendues à l'état de l'enfant. Le directeur doit impérativement rendre compte de ces décisions auprès du responsable légal et ce dans les plus brefs délais.

Au retour, je m'engage à rembourser les dépenses pharmaceutiques et médicales qui pourraient être engagées en mon nom en cas d'urgence.

3. Les responsables du camp à transporter mon enfant dans la mesure où le directeur le jugera utile.

☛ Le centre ne pourra, en aucun cas, être rendu responsable de la perte de lunettes, bijoux, montres ou tout autre objet personnel.

☛ Argent de poche non nécessaire pendant le séjour, Ne pas laisser d'argent aux enfants pour le séjour.

☛ L'enfant ne pourra être confié aux parents ou à toute autre personne que sur demande écrite et signée du responsable légal, qui déchargera la direction de toute responsabilité.

4.  Autorise

N'autorise pas (Rayer la mention inutile) :l'animateur référent à prendre mon enfant en photo, afin de créer un groupe FACEBOOK fermé et dédié seulement aux parents des enfants concernés (un code est remis en début de séjour)

Je déclare exact les renseignements portés sur cette fiche.

Le : .....

Signature (précédée de la mention " lu et approuvé ")

## INFORMATION SUR LES ASSURANCES :

La SARL La Ruée vers l'Air située « Le Tertre Gérault » 35580 GUIGNEN, est à ce jour, titulaire d'un contrat MULTIRISQUE centre équestre n°2012032868 souscrit auprès de GAN, couvrant les risques de responsabilité civile en tant qu'organisateur et /ou propriétaire d'établissement d'activités sportives, conformément aux dispositions visées aux articles L321-1 à L321-9 du Code du Sport.

Dans la limite des plafonds de garanties suivants ;

les dommages corporels et matériels causés aux cavaliers par les chevaux sont garantis :

Tous dommages confondus	10.000.000 €/sinistre/année d'assurance
Responsabilité civile exploitation	10.000.000€/sinistre/année d'assurance
Responsabilité civile Tourisme équestre	10.000.000 €/sinistre/année d'assurance

La garantie s'applique pour toutes les réclamations reçues entre le 01/01 et le 31/12 de l'année en cours, en application de l'article 80 de la Loi n°2003-706 du 1er août 2003. Au-delà, le contrat est tacitement reconduit. Vous serez informés en cas de changement d'assurance ou de montant des garanties.

**Les sports équestres engagent une prise de conscience des risques qu'engendre cette activité. Il est important de prendre connaissance de vos garanties proposées par les assurances qui couvrent les enfants.**

**Ainsi, renseignez vous auprès de votre assureur pour être couvert en responsabilité civile et en assurance personnelle lors de la pratique des activités équestres.**

**A défaut d'être assuré, « La Ruée vers l'Air » propose la carte vacances (15 €) assurance proposée par la fédération française d'équitation et GENERALI.**

**A votre demande, nous vous fournirons les plafonds de garanties couverts par cette « carte vacances ».**

Certifie avoir vérifié auprès de notre assurance les conditions et modalités de prise en charge de notre enfant en cas d'accident. Nous remettre une copie de l'attestation de votre assurance avec la mention « activités équestres »

**ou**

demande à la ruée vers l'Air de valider une « carte vacances » comprenant une assurance de 15 euros valable 1 mois.

**Les 15 euros sont à envoyer par chèque à l'ordre de la Ruée vers l'Air 8 jours avant le début du séjour. Au dos du chèque vous noterez le nom, prénom de l'enfant, sa date de naissance, ainsi que la date du séjour.**

Nous, soussigné, Mr et Mme..... responsable de l'enfant .....

Séjour du..... Au .....

Atteste avoir pris connaissance des informations ci-dessus

Fait à .....le.....signature :

Numéros agréments :

Jeunesse et sports : 035 ORG 0339

Inspection académique : Ferme pédagogique

Hébergement : 035-127-247

F.F.E : 355001

Label: « Camp marabout »

“COLOS apprenantes”

**Affilié réseau « bienvenue à la ferme »**

**Adresse :**

**La Ruée vers l'Air**

**Le tertre Gérault**

**35580 GUIGNEN**

**06.08.99.89.01**

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **Horaires d'arrivée et de départ sur le séjour :**

#### **Sur les vacances en juillet/août :**

Nous accueillons les enfants le **lundi** ou le **samedi**, dans la matinée à partir de 9h30, le départ des enfants se fait le **vendredi** ou le **dimanche** à 16h30, en fonction des dates du séjour choisi.

#### **Sur les autres vacances scolaires :**

Nous accueillons les enfants le **lundi** à partir de 9h30, le départ des enfants se fait le **vendredi** à 16h30

### **Appel téléphonique :**

Pendant le séjour, les enfants n'ont pas de portable, ils peuvent être appelés entre 12h et 14h si besoin au 06.08.99.89.01 ou par mail : [la-ruée-verslair@wanadoo.fr](mailto:la-ruée-verslair@wanadoo.fr)

Ayant beaucoup d'appel sur le temps du midi, il est parfois difficile de nous joindre. Si vous rencontrer ce problème, n'hésitez pas à envoyer un sms avec le nom, prénom de votre enfant et un horaire, afin de vous appeler avec votre enfant dans l'après-midi. (Nous n'appelons pas après 16h).

### **Visite de la structure :**

Lors de l'arrivée des enfants, la priorité de l'équipe d'animation est de constituer les groupes d'enfants et de les faire se rencontrer.

Ainsi, les enfants partiront directement en activités équestres après que vous ayez terminé la partie administrative et déposé les valises. La visite des lieux est donc impossible à ce moment. En revanche, vous pouvez nous contacter par mail avant le début du séjour afin de visiter les lieux et de se rencontrer avec l'enfant.

### **Photos :**

Nous essayons dans la mesure du possible de faire un groupe FACEBOOK fermé et dédié aux parents ou responsables légaux afin de partager des photos du séjour. Cependant, il est possible que sur certains séjours, le temps nous manque. Ce groupe n'est donc pas proposé à chaque fois.

### **Divers :**

Les ados ne sont pas autorisés à fumer pendant le séjour

### Dates et tarifs des séjours :

Les dates et tarifs des séjours sont disponibles sur le site internet de la Ruée vers l'Air [www.larueeverslair.fr](http://www.larueeverslair.fr) rubrique « enfants » et « vacances »

### Remboursement :

Le solde du séjour est à régler lors de l'arrivée de votre enfant.  
Tout séjour commencé n'est pas remboursable.

Tout séjour annulé un mois avant le début du séjour ne sera pas facturé.  
Un séjour que vous annulez moins d'un mois avant la date de début du camp ne sera pas facturé **SI**, la Ruée vers l'Air inscrit un enfant qui est sur liste d'attente, sans cette garantie, le séjour sera à régler.

Une facture du séjour peut être demandée le jour de l'arrivée de l'enfant ou par mail en amont du séjour.

### Financement du séjour :

Séjour du..... au .....  
tarif.....

coût réglé en totalité par la famille  
- moyen de paiement (chèques vacances, chèques...) :.....  
- par virement date du virement..... montant.....

aide d'un organisme (envoyé un justificatif de prise en charge)  
NOM de l'organisme.....  
Nom de l'interlocuteur.....  
Numéro de téléphone.....

Aide VACAF (se rapprocher de la Ruée vers l'Air par mail afin de vérifier la participation VACAF)  
 participation colo apprenante. Se rapprocher d'un prescripteur  
 Aide pour les enfants nés en 2013 : pass colo (se renseigner auprès de la ruée)  
 Aide CE ou autre.....

## TROUSSEAU NÉCESSAIRE POUR LE SÉJOUR

(liste à garder pour le début du séjour)

Cette fiche est à remplir et à glisser dans le sac du participant, afin que les animateurs vérifient le dernier jour du séjour que rien ne manque. N'hésitez pas à détailler la quantité et la couleur de certains vêtements.

Nous vous conseillons de ne mettre aucun vêtement de valeur. **Le marquage du nom et prénom** sur les vêtements évite la perte de ceux-ci.

Les vêtements et affaires non repérés par les enfants et animateurs seront rassemblés en fin de séjour afin que vous puissiez les récupérer.

POUR LE DÉPART :

VÉRIFICATION EN FIN DE SÉJOUR

- |   |       |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> .....chaussettes (une paire par jour)  | ..... |
| <input type="checkbox"/> .....slips ou culottes   | ..... |
| <input type="checkbox"/> .....tee-shirts  | ..... |
| <input type="checkbox"/> .....sous-pulls  | ..... |
| <input type="checkbox"/> .....chemises  | ..... |
| <input type="checkbox"/> .....pulls   | ..... |
| <input type="checkbox"/> .....sweats  | ..... |
| <input type="checkbox"/> .....polaire   | ..... |
| <input type="checkbox"/> .....pantalons (jeans, joggings...)  | ..... |
| <input type="checkbox"/> .....vestes de joggings  | ..... |
| <input type="checkbox"/> .....k-way ou vêtement de pluie  | ..... |
| <input type="checkbox"/> .....serviette de bain   | ..... |
| <input type="checkbox"/> .....trousse et affaires de toilette   | ..... |
| <input type="checkbox"/> .....gants de toilette   | ..... |
| <input type="checkbox"/> .....serviettes de toilette  | ..... |
| <input type="checkbox"/> .....stick à lèvres  | ..... |
| <input type="checkbox"/> .....oreiller  | ..... |
| <input type="checkbox"/> .....sac de couchage (impératif)   | ..... |
| <input type="checkbox"/> .....lampe de poche  | ..... |
| <input type="checkbox"/> .....casque d'équitation (si vous en avez un, sinon la Ruée vers l'air peut en fournir). | ..... |
| <input type="checkbox"/> .....pyjama  | ..... |
| <input type="checkbox"/> .....bottes  | ..... |
| <input type="checkbox"/> .....sac pour mettre le linge sale   | ..... |

Ajoutez lors des séjours d'été :

- |  |       |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> .....baskets            | ..... |
| <input type="checkbox"/> .....shorts             | ..... |
| <input type="checkbox"/> .....maillot de bain    | ..... |
| <input type="checkbox"/> .....crème solaire      | ..... |
| <input type="checkbox"/> .....matelas de camping | ..... |

Ajoutez lors des séjours de printemps ou d'hiver :

- |  |       |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> .....anorak ou vêtement chaud | ..... |
| <input type="checkbox"/> .....chaussons (impératif)    | ..... |

.....AUTRES.....

*Les animateurs de la Ruée vers l'Air seront vigilants concernant les vêtements tout au long du séjour mais ne seront en aucun cas, responsables de la perte de ceux-ci.*